



**HUMANE SOCIETY
INTERNATIONAL**
CANADA

ENGAGEMENT POUR UNE ANIMALERIE – AMIE DES CHIOTS

Vous n'avez pas à cocher tous les éléments pour signer l'engagement. Un minimum d'un élément coché est requis pour participer.

Notre magasin accepte de participer au programme de Humane Society International/Canada : **Animaleries – Amies des chiots**. Pour être admis dans le programme, nous certifions ce qui suit (cochez tout ce qui s'applique à votre magasin) :

FOURNITURES POUR ANIMAUX SEULEMENT : vend uniquement des fournitures pour animaux de compagnie. Nous ne vendons pas d'animaux vivants, y compris les reptiles, les oiseaux ou les poissons. Notre magasin s'engage à ne jamais commencer la vente de chiots.

PETITS ANIMAUX MAIS PAS DES CHIOTS : notre magasin vend certains animaux pour la maison mais nous ne vendons pas de chiots. Notre magasin s'engage à ne jamais commencer la vente de chiots.

NOTRE MAGASIN A PRÉSENTEMENT DES CHIOTS À VENDRE. NOUS NOUS ENGAGEONS À CESSER DE VENDRE DES CHIOTS dans un maximum de 30 jours après la signature de cette entente. Nous sommes d'accord pour que HSI Canada annonce cette décision humanitaire de notre part auprès de notre marché local, sur le site Web de HSI/Canada et d'autres outils publicitaires, tel que décrit dans la *Lettre d'invitation*. Nous certifions que tout chiot encore à vendre dans notre magasin après le délai de 30 jours suivant la signature de cette entente y sera seulement car il a été acheté par le magasin avant la signature.

NOUS SOUTENONS LES EFFORTS D'ADOPTION D'ANIMAUX DANS NOTRE COMMUNAUTÉ. Notre magasin ne vend pas de chiots OU s'est engagé ci-dessus à cesser la vente de chiots [cochez un élément ci-dessus]. De plus, nous avons parfois des animaux sans abri disponibles pour l'adoption provenant de refuges ou de groupes de sauvetage et/ou nous tenons des journées d'adoption au magasin. Les consommateurs peuvent communiquer avec nous pour s'informer des animaux à adopter ou des événements d'adoption ayant lieu à notre magasin.

Merci d'être devenue une Animalerie-Amie des chiots! Veuillez signer cet engagement, sauvegarder une copie et l'envoyer à l'adresse ci-dessous. Vous recevrez une trousse d'accueil gratuite, y compris une affiche accrocheuse annonçant votre engagement à placer bien en vue dans votre établissement, ainsi que des documents gratuits pour informer vos clients sur le problème des usines à chiots.

Signature du propriétaire ou gérant du magasin : _____

Votre nom (lettres moulées) : _____

Nom du magasin : _____

Adresse : _____

Site Web : _____

Téléphone : _____

Veuillez envoyer le formulaire d'engagement complété à :
Campagne pour mettre fin aux usines à chiots, HSI Canada,
460 rue Ste-Catherine O. #506, Montréal, QC, H3B 1A7

REMARQUE : HSI/Canada se réserve le droit de retirer un magasin du programme en tout temps si nous avons de bonnes raisons de penser qu'il y a eu violation de cet engagement par le magasin. Signer ci-dessous indique votre accord de rendre l'affiche et autres documents Animalerie – Amie des chiots à HSI Canada si le magasin continue de vendre des chiots.